



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ONERA

Question écrite n° 48022

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la situation de l'Office national d'études et de recherches aéros spatiales (ONERA). Cet office remplit un rôle de premier plan dans l'industrie aéronautique française et européenne. Il possède des moyens expérimentaux puissants et exceptionnels dont le parc de souffleries le plus important d'Europe. Or son avenir est en danger. Alors qu'en Allemagne, le financement et les investissements sont en forte croissance, la France se désengage à travers une logique financière de restriction appliquée à la subvention de l'État pour 2014 qui représente une baisse de 11,8 % pour le budget 2014. Pourtant, l'ONERA est et doit rester le maillon stratégique de la préparation du futur pour notre industrie aéronautique et spatiale. Il doit rester le centre de compétences multidisciplinaires pour l'aéronautique, la défense et le spatial. Dans ce contexte, il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour développer le secteur de la recherche aéros spatiale, en France et en Europe, pour consolider le rôle de l'ONERA et de ses équipes, dont l'avenir est aujourd'hui hypothéqué.

Texte de la réponse

Conscient du rôle de premier plan tenu par l'office national d'études et de recherches aéros spatiales (ONERA) dans l'industrie aéronautique française et européenne, le ministère de la défense attache la plus grande importance au devenir de cet organisme, dont il assure la tutelle. Dans le cadre de l'indispensable effort entrepris par le Gouvernement afin de réduire les dépenses publiques, la subvention pour charge de service public consentie par le ministère à l'ONERA au titre de l'année 2014 a subi un abattement. Pour autant, l'office doit demeurer le vecteur stratégique de la préparation du futur pour notre industrie aéronautique et spatiale et donc être en mesure de continuer à soutenir cette dernière par ses travaux de recherche et ses capacités d'expérimentation. Dans ce contexte, à la demande du ministre de la défense, la direction générale de l'armement (DGA) a, dès le mois de juin 2013, présenté les besoins de recherche et technologie en matière de défense pour la période 2014-2019 à l'ONERA, dans le but d'orienter les travaux de recherche de cet organisme au cours des prochaines années. De plus, à la suite d'une concertation engagée depuis plusieurs mois par la DGA avec le groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales, la direction générale de l'aviation civile et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, il est apparu nécessaire d'instaurer un groupe de haut niveau ONERA 2020, dont la mission sera d'anticiper et de définir le positionnement stratégique de l'office à cet horizon. Les travaux de cette structure, dans la conduite desquels la DGA tiendra un rôle moteur, devraient débuter dès que la nomination du nouveau président de l'ONERA sera intervenue. Le ministère de la défense s'emploie ainsi, notamment au travers des actions précitées, à consolider les missions confiées à l'ONERA et à assurer la meilleure vision possible de son avenir.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48022

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [21 janvier 2014](#), page 581

Réponse publiée au JO le : [4 mars 2014](#), page 2035